

**COMMUNE DE SAINT-ANDRE DE LA ROCHE (06730)  
EXRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 6 JUIN 2014**

**Désignation des Jurés d'Assises – session 2015**

Le tirage au sort a désigné parmi les électeurs de la liste générale 15 personnes.

**I – ADMINISTRATION GENERALE**

**1. Aménagement des Rythmes Scolaires : adoption d'une motion**

Oùï l'exposé de Monsieur COLOMAS et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- de solliciter auprès du Premier Ministre, du Ministre de l'Éducation Nationale et du Directeur Académique, le libre choix d'appliquer ou non la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée, pour toutes les écoles publiques de la Commune.

**2. Organisation territoriale : adoption d'une motion**

Oùï l'exposé de Monsieur COLOMAS et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- de demander au Président de la République et au Premier Ministre de renoncer au projet de suppression des Conseils généraux, de revenir à l'élection d'un conseiller territorial unique pour renforcer l'efficacité de l'action publique dans les territoires.

Si toutefois le Gouvernement ne fait pas le choix de revenir au conseiller territorial unique, le conseil municipal réaffirme son opposition à la suppression du département ou à la réduction de ses compétences.

**3. SIVOM Val de Banquière – modifications des statuts : approbation**

Oùï l'exposé de Monsieur COLOMAS et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- de donner un avis favorable sur les modifications des articles 2 et 6 des statuts du SIVOM Val de Banquière, approuvées par délibération du comité syndical le 30 avril dernier.

**II – MARCHES / TRAVAUX**

**1. Mises aux normes de l'école Germaine Chemin : demandes de subventions**

Oùï l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 10 000 €, au titre de la réserve parlementaire de M. le Député Rudy Salles, pour les travaux de mises aux normes de l'école Germaine Chemin,

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention auprès du département des Alpes-Maritimes.

**2. Intempéries de janvier 2014 : demandes de subventions**

Où l'exposé de Monsieur CARLIN et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- de valider la liste des travaux réalisés et restant à réaliser relatifs aux intempéries de janvier 2014,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des subventions auprès du département des Alpes-Maritimes et de la Région PACA selon les montants indiqués ci-dessus.

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

#### **1. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : avis sur les propositions de collaboration entre la Métropole et les Communes**

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :

- donner un avis favorable aux propositions de modalités de collaboration avec les communes relatives à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, telles que jointes à la convocation et procès-verbal de la séance.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

LE MAIRE,



H. COLOMAS

*AFFICHE LE 11 JUIN 2014*